



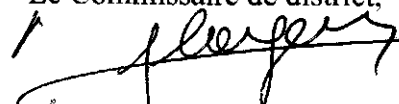
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Commissariat de District de Luxembourg


Objet : Réf. No 28/07/CK
Ville d'Esch/Alzette.
Aménagement d'une passerelle vers le parc.
Devis supplémentaire.
Délibération du conseil communal du 19 octobre 2007.
Coût suivant devis : 1.130.000 €.

Soit le présent dossier retransmis à Madame le Bourgmestre de la ville d'Esch/Alzette avec prière de bien vouloir le compléter par un avis de Monsieur l'Inspecteur général de la Sécurité dans la Fonction Publique, ceci conformément à son avis du 18 août 2006 se rapportant au devis initial concernant le projet sous rubrique.

L'inspecteur précise dans l'avis prémentionné qu'il n'est pas compétent pour émettre un avis en matière de sécurité, mais bien en matière d'accessibilité du projet dont s'agit. Cet avis renseigne également sur le fait qu'« il a été retenu que le service national de la sécurité dans la fonction publique sera tenu au courant de l'évolution du dossier et qu'il sera **de nouveau consulté à la lumière de la conception finale de l'ouvrage à arrêter suite aux résultats d'un concours de réalisation** à lancer incessamment. »

Luxembourg, le 22 octobre 2007
Le Commissaire de district,


Jacques Schwachtgen
Secrétaire de district,

 Service : **Secrétariat**
ESCH Esch/Alzette, le
23 OCT. 2007